

Vendredi 22 octobre 2021

Situation sanitaire : nous ne sommes pas encore sortis de la crise

La situation sanitaire nationale reste globalement correcte cependant nous constatons de nets rebonds épidémiques sur certains départements notamment d'Occitanie (ex : Aveyron et Lozère), de même qu'au niveau mondial certains pays (pays de l'Est et Asie) repassent en rouge ou orange.

Le taux d'incidence dans le Tarn reste en dessous de 50/100 000 (39), néanmoins il augmente à nouveau depuis ces derniers jours.

Nous constatons un très net relâchement sur le respect des gestes barrières ainsi que sur le contrôle du passe sanitaire.

Il convient de rappeler à tous l'importance des gestes barrières et contrôle rigoureux du passe à l'approche de l'hiver et un contexte propice à la circulation concomitante de la Covid et de la grippe.

Vaccination

À ce jour, il reste 36 000 tarnais à vacciner. 90,7 % de la population tarnaise en âge de se faire vacciner a reçu une première dose.

Ce pourcentage ne permet pas d'atteindre l'immunité collective.

La campagne de rappel, qui a débuté le 1er septembre dernier, est primordiale pour bien protéger face au nouveau variant tous ceux qui sont vaccinés depuis plus de 6 mois . Elle concerne notamment :

- les résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et des unités de soins de longue durée (USLD) ;
- les personnes de plus de 65 ans ;
- les personnes à très haut risque de forme grave (certaines pathologies, personnes immunodéprimées) ;

Les personnes concernées peuvent prendre le rendez-vous vaccinal auprès :

- ✓ d'un **professionnel** près de chez eux (leur médecin traitant ou médecin de leur choix, infirmier) ;
- ✓ d'une **pharmacie** ;
- ✓ d'un **centre de vaccination** (possibilité de prendre rendez-vous sur www.sante.fr).
- ✓ pour les personnes de plus de 75 ans ne pouvant se déplacer, un numéro national gratuit (**0800 730 957**) est mis en place afin d'organiser la vaccination à domicile des personnes qui en feront la demande.

Toutes les personnes de plus de 75 ans, les professionnels de santé ou encore les aidants familiaux qui les accompagnent peuvent joindre ce numéro pour solliciter la venue à son domicile d'une équipe mobile de vaccination. Ce numéro orientera les personnes, selon leurs lieux de résidence, directement vers les équipes locales.

Il importe que vous puissiez contacter les personnes inscrites dans votre registre des personnes fragiles isolées afin de leur expliquer ces différentes options possibles pour accéder au rappel.

Merci de nous signaler toute difficulté que vous pourriez rencontrer sur votre commune, par exemple si des pharmacies ne vaccinent pas dans vos communes, auquel cas nous les appellerions pour les convaincre de le faire.

« Vaccinons nos aînés »